



Déconfinement et Lecture Publique

Dans un contexte où le gouvernement détricote le droit du travail sous prétexte d'état d'urgence sanitaire, alors que les soignants manquent encore de matériel et que les enfants sont renvoyés à l'école contre l'avis de l'ensemble des experts, l'annonce par le ministre de la réouverture des médiathèques à la date du 11 mai a fait réagir les professionnels

La nécessité de rouvrir les services publics sur notre territoire est criante, et nous sommes tout autant attachés à nos missions que les usagers, mais pas au détriment de notre santé à tous. C'est pourquoi nous ne pouvons-nous satisfaire du manque d'éléments concrets communiqués par nos directions, autant quant aux moyens de protection que sur l'organisation du travail.

Que savons-nous aujourd'hui de ce qu'il se passe à la Lecture Publique ?

Suite aux deux derniers mails de la Directrice du réseau datant du 30 avril et du 6 mai 2020 et à notre rencontre avec la direction générale, nous savons que :

- La reprise sur site ne s'est pas faite le 11 mai.
- Le plan de reprise d'activité est en cours d'élaboration avec des visites sur site.
- Un phasage de reprise semble émerger avec dans un premier temps un retour en interne des agents.
- La mise en place d'un service temporaire, le Click and Collect, permettant aux usagers de retirer leurs réservations dans les médiathèques.

Suite aux échanges que les agents ont pu avoir ces derniers jours avec leurs responsables :

- Il semblerait que la majorité des agents restent en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) pour le mois de mai. Seuls une partie des encadrants et quelques volontaires continuent de travailler à distance. Les dates de reprises sont étalées sur la période de juin, toutefois certains ont été appelés à reprendre dès le 27 mai.
- Des sites sont priorisés pour la reprise, à priori les médiathèques de Centre-Ville.
- Les protocoles de reprise d'activité doivent être faits pour chacun de ses sites afin d'être présentés lors des prochains CHSCT. Les premiers réalisés seront présentés lors du CHSCT du vendredi 29 mai 2020.
- La reprise sur site ne s'effectuerait que quelques jours dans la semaine avec, pour certains d'entre nous, du télétravail.

Ce que nous avons besoin de savoir

Malgré la volonté de Plaine commune d'éviter la précipitation, et de prendre des mesures pour préparer notre retour, face au manque d'informations l'inquiétude demeure quant aux conditions de reprise :

- **Le télétravail** : qui seront les agents concernés ? Pour quelles missions ? Avec quel matériel ? Dans quel cadre ?
- **Sur site** : Qui seront les agents présents ? Quelles missions ? Quels horaires de travail ? Quels lieux ? Les médiathèques de Centre-Ville peuvent-elles accueillir l'ensemble des agents d'une ville en respectant les préconisations ? Quelles conditions de restauration ?
- **Question RH** : Qu'en est-il des vacataires ?
- **Le service click and collect** : Comment sera organisé ce nouveau service ? Un logiciel pour définir les créneaux de récupération des réservations est-il prévu ? Comment sera géré le flux d'arrivée du public ? Est-il prévu que les usagers portent un masque ? Quels équipements de protection seront à disposition et des agents et du public ?

Nous avons bien conscience que les réponses à certaines de ces questions sont en cours de réflexion, mais une fois encore la Lecture Publique ne démontre aucune volonté d'impliquer ceux qui seront en première ligne.

Vu le contexte, réunir le collectif des bibliothécaires, semble compromis pour l'instant. Nous vous proposons donc de reprendre nos échanges par mail syndicat.CGT@plainecommune.fr dans un premier temps. Faites-nous remonter vos interrogations, informations afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans cette reprise à venir.

Pour le collectif des bibliothécaires

